

RÈGLEMENT DU JEU

« Nouveaux locataires »

ARTICLE 1 - ORGANISATEUR DU JEU :

SAS SQUARE HABITAT CRÉDIT AGRICOLE TOURAINE POITOU - Filiale de la Caisse Régionale du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou dont le siège Social est situé 113, Rue des Halles à TOURS (37000), au capital social de 1.233.700 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Tours sous le n° 714 800 729, représentée par Monsieur Ronan LEFEUVRE en sa qualité de Directeur Général - Titulaire carte professionnelle CPI 3701 2017 000 018 695 permettant l'exercice des activités de Transaction sur Immeubles et Fonds de Commerces, de Gestion Immobilière et de Syndic de Copropriété, délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Indre et Loire - ORIAS 09050149 - Garantie Professionnelle auprès de la CAMCA, 53, Rue de la Boétie 75 008 Paris . Garantie financièrement auprès de la CAMCA, 53, Rue de la Boétie 75 008 Paris pour 1.200.000 € en Transaction, 4.500.000 € en Gestion et 10.000.000 € en Syndic. N° individuel d'identification à la TVA FR16 71480072

ARTICLE 2 - PÉRIODE DU JEU :

Le Jeu se déroulera du **15 Avril 2019** au **15 Octobre 2019 inclus**.

La responsabilité de la société organisatrice ne pourra être engagée dans le cas où elle se verrait dans l'obligation de modifier ou annuler cette opération, en cas de force majeure ou si des circonstances extérieures l'imposent.

ARTICLE 3 - CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Le jeu est ouvert à toute personne physique majeure remplissant les conditions cumulatives suivantes :

- Avoir signé un contrat de bail à usage d'habitation avec date d'effet comprise entre le 15 avril 2019 et le 15 octobre 2019 auprès de l'une des agences SQUARE HABITAT participantes (ci-dessous listées)
- Etre nommé au bail en qualité de locataire
- Etre toujours locataire du bail au moment de la clôture du jeu, et ne pas se trouver en période de préavis

Sont exclus de la participation au jeu :

- Les membres du personnel de la SAS SQUARE HABITAT CRÉDIT AGRICOLE TOURAINE POITOU
- Les conjoints et membres de la famille du personnel de la SAS SQUARE HABITAT CRÉDIT AGRICOLE TOURAINE POITOU
- Les garants rattachés au contrat de bail

La participation au jeu est **limitée à une inscription par personne** (même nom, même adresse postale et/ou même adresse de courrier électronique).

La participation au jeu entraîne automatiquement l'acceptation du participant au présent règlement.

Pour chaque participation, la société organisatrice se réserve le droit de procéder aux vérifications utiles quant au respect du présent règlement, des règles de déontologie en vigueur sur le territoire français, dont notamment les dispositions applicables en France en matière de jeux concours.

La participation au présent jeu est gratuite et sans obligation d'achat.

ARTICLE 4 - MODALITÉS DE PARTICIPATION :

Pour participer au jeu, il suffit pour chaque participant de remplir le bulletin de participation le jour de la signature de son contrat de bail à usage d'habitation.

La participation ne sera prise en compte qu'une fois le formulaire d'inscription rempli.

Tout formulaire raturé ou illisible ne sera pas pris en compte.

De même, toute participation au jeu par une personne ne remplissant pas les conditions requises de participation sera considérée comme nulle.

Liste des agences SQUARE HABITAT participantes :

Dans le département de l'Indre-et-Loire (37)

AMBOISE	5, Rue du Sergent Turpin	37 400	AMBOISE
AZAY-LE-RIDEAU	2 Ter, Rue du Château	37 190	AZAY-LE-RIDEAU
BALLAN-MIRÉ	20, Rue du Général Leclerc	37 510	BALLAN MIRÉ
BOURGUEIL	10, Rue du Commerce	37 140	BOURGUEIL
CHAMBRAY-LÈS-TOURS	12, Rue de l'Hippodrome	37 170	CHAMBRAY-LÈS-TOURS
CHINON	15, Place du Général de Gaulle	37 500	CHINON
DESCARTES	3, Rue René Boylesve	37 160	DESCARTES
JOUÉ-LÈS-TOURS	3, Rue Gamard	37 300	JOUÉ-LÈS-TOURS
LANGEAIS	12, Rue Thiers	37 130	LANGEAIS
LE GRAND PRESSIGNY	12, Place Savoie Villars	37 350	LE GRAND PRESSIGNY
L'ILE BOUCHARD	10, Rue de la Liberté	37 220	L'ILE BOUCHARD
LIGUEIL	3, Place du Général Leclerc	37 240	LIGUEIL
LOCHES	28, Rue de la République	37 600	LOCHES
MONTLOUIS-SUR-LOIRE	Centre Commercial Les Quartes	37 270	MONTLOUIS-SUR-LOIRE
MONTS	Centre Commercial de la Rauderie	37 260	MONTS
TOURS GARE	25, Rue Charles Gille	37 000	TOURS
TOURS GRAMMONT	224, Avenue de Grammont	37 000	TOURS
TOURS CHURCHILL	45, Boulevard Winston Churchill	37 000	TOURS
TOURS HALLES	113, Rue des Halles	37 000	TOURS
TOURS HALLES	78, Rue des Halles	37 000	TOURS
TOURS TRANCHÉE	20, Place de la Tranchée	37 000	TOURS
YZEURES-SUR-CREUSE	2, Place Mado Robin	37 290	YZEURES-SUR-CREUSE

Dans le département de la Vienne (86)

CHÂTELLERAULT	10, Avenue Adrien Treuille	86 100	CHÂTELLERAULT
CHAUVIGNY	4, Place du Marché	86 300	CHAUVIGNY
GENCAY	5 bis, Rue du Palateau	86 160	GENCAY
L'ISLE JOURDAIN	8, Place d'Armes	86 150	L'ISLE JOURDAIN
LENCLOÎTRE	5, Grand Rue	86 140	L'ENCLOÎTRE
LOUDUN	13, Boulevard Loches et Matras	86 200	LOUDUN
MONTMORILLON	12, Rue du Vieux Pont	86 500	MONTMORILLON
POITIERS TOUFFENET	18, Rue Salvador Allende	86 000	POITIERS
POITIERS MAGENTA	15 et 15 bis, Rue de Magenta	86 000	POITIERS
ROUILLÉ	7, Place du Puits	86 480	ROUILLÉ
SAINT-GEORGES-LES- BAILLARGEAUX	4, Avenue de la Libération	86 130	SAINT-GEORGES-LES- BAILLARGEAUX
VENDEUVRE-DU-POITOU	9, Place Raoul Péret VENDEUVRE-DU-POITOU	86 380	SAINT-MARTIN-LA-PALLU
VIVONNE	13, Avenue de la Plage	86 370	VIVONNE
VOUILLÉ	2, Rue Gambetta	86 190	VOUILLÉ

ARTICLE 5 - DESCRIPTION DES LOTS :

Il sera procédé à **2 tirages au sort** et sera attribué aux **2 gagnants** le lot suivant :

- Un ordinateur portable de la marque APPLE, modèle MAC BOOK AIR 13 POUCES, capacité 128 Go de stockage, de couleur argent, avec Processeur Intel Core i5 bi-cœur de 8e génération à 1,6 GHz, clavier rétroéclairé (français) et kit d'accessoires ; d'une valeur unitaire de 1.099 € TTC (prix au 25.03.2019, site marchand apple.fr)

Les gagnants ne pourront demander la remise de leur lot contre sa valeur en argent, ni leur modification, ni leur remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit.

ARTICLE 6 - DESIGNATION DES GAGNANTS ET ATTRIBUTION DES LOTS :

Tous les bulletins de participation seront retournés et regroupés au siège de la SAS SQUARE HABITAT CRÉDIT AGRICOLE TOURAINE POITOU, 113 rue des Halles à TOURS (37 000).

Le jeu fera l'objet de 2 tirages au sort le 17 octobre 2019 à 15h00 par un salarié de l'entreprise organisatrice dont l'activité au sein de cette dernière n'est pas en lien avec le service location.

Ce tirage aura lieu dans les locaux de SQUARE HABITAT au 78, Rue des Halles à TOURS (37 000) et sera ouvert aux participants.

Les résultats du jeu concours seront communiqués à compter du 19 octobre 2019 à 9h00 et jusqu'au 31 octobre 2019, par voie d'affichage au sein des agences participantes.

Les gagnants se verront adresser un courrier électronique ou un SMS (en fonction des éléments renseignés sur le bon de participation) les informant du résultat, et ce dans un délai de 7 jours à compter de la publication des résultats.

Les gagnants pourront ensuite disposer de leur lot dès le 25 novembre 2019, au sein de l'agence participante dans laquelle ils auront signé leur contrat de bail à usage d'habitation.

Si l'un des lots s'avère non retiré au 31 décembre 2019, il sera alors considéré que le gagnant a renoncé à son lot.

En cas de non réclamation du lot, celui-ci sera conservé par la société organisatrice.

Si l'adresse électronique des gagnants ou le numéro de téléphone portable saisis sur le formulaire d'inscription lors de la participation au jeu s'avère invalide, la société organisatrice ne pourra en être tenue responsable.

ARTICLE 7 - DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la société organisatrice. Elle est destinataire et responsable du traitement des données collectées lors du Jeu.

Les données personnelles recueillies dans le cadre de la participation au jeu sont obligatoires. Elles sont nécessaires à la prise en compte de la participation des participants, à la détermination des gagnants, et/ou à l'attribution puis à l'acheminement des lots.

Les données personnelles seront conservées uniquement pendant la durée du jeu ainsi que pendant la durée de trois mois au-delà de la fin du jeu, afin de pouvoir répondre à toutes contestations éventuelles. Les coordonnées des gagnants seront conservées pendant une durée maximum de trois mois afin de pouvoir procéder à la distribution des lots. A l'expiration de ces délais, le responsable de traitement s'engage à supprimer toutes les données collectées. Sous réserve du consentement express du participant, les informations collectées pourront être partagées par la société organisatrice et l'ensemble de ses filiales et/ou partenaires notamment à des fins de prospection commerciale par voie d'emails.

Les données personnelles seront conservées pour une durée de douze mois. Le participant pourra demander à ne plus recevoir de propositions commerciales par courrier électronique en cliquant sur un lien de désinscription présent dans chacun des emails reçus ou en écrivant par simple lettre à :

Square Habitat Crédit Agricole Touraine Poitou
113, Rue des Halles
37 000 TOURS

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, et au Règlement Européen pour la Protection des Données (RGPD), le participant pourra à tout moment accéder aux informations les concernant, les faire rectifier, s'opposer pour motif légitime à leur traitement, demander leur effacement, la limitation de leur traitement, leur portabilité, ou communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès en écrivant à par simple lettre au siège social.

Il pourra également, à tout moment et sans justification, s'opposer à l'utilisation de leurs données à des fins de prospection commerciale par le groupe Crédit Agricole en écrivant par simple lettre à : SAS SQUARE HABITAT CRÉDIT AGRICOLE TOURAINE POITOU 113, Rue des Halles - 37 000 TOURS (frais de timbre remboursés sur simple demande de sa part).

Le participant peut, en cas de contestation, faire une réclamation auprès de la CNIL dont les coordonnées figurent à l'adresse Internet : <http://www.cnil.fr>

ARTICLE 8 - RÈGLEMENT DU JEU :

Le présent règlement de jeu est déposé en l'étude de la SCP SERREAU-SABARD, Huissiers de Justice associés à TOURS, où celui-ci est consultable.

Le règlement est consultable sur le site web de la société organisatrice : www.squarehabitat-tourainepoitou.com

De plus, le règlement pourra être adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par courrier simple adressé à la SAS SQUARE HABITAT CRÉDIT AGRICOLE TOURAINE POITOU, 113, Rue des Halles - 37 000 TOURS, et ce dans les 8 jours au plus tard après la clôture du jeu.

Le coût de cet envoi sera remboursé sur la base du tarif lent en vigueur, lequel interviendra dans un délai de 8 semaines environ.